

## > Check-list du traitement parodontal non chirurgical chez les patients en ALD

### Étape 1 Induire un changement de comportement chez les patients

- Enseignement à l'hygiène bucco-dentaire
- Contrôle des facteurs de risque généraux : tabac, hyperglycémie
- Élimination mécanique de la plaque et du tartre supra-gingival (Professional Mechanical Plaque Removal ou PMPR) : détartrage supra-gingival et polissage

### Étape 2 Traitement parodontal initial non chirurgical

- Codes CCAM des actes d'assainissement parodontal concernés :
  - HBJA003 (80 euros) : surfaçage dentaire sur un sextant
  - HBJA171 (160 euros) : surfaçage dentaire sur deux sextants
  - HBJA634 (240 euros) : surfaçage dentaire sur trois sextants ou plus
- Séance de réévaluation à trois mois (NR : non remboursé)

### Étape 3 Traitements complémentaires

- **Non chirurgicaux** : réalisation d'une ou plusieurs séances de débridement supplémentaire (remboursable une fois tous les trois ans, sinon NR)
- **Chirurgicaux** : lambeau d'assainissement, chirurgie parodontale résectrice, chirurgie parodontale régénératrice (NR)

### Étape 4 Soins parodontaux de soutien (SPS)

- Évaluation de la fréquence du suivi selon l'outil Periodontal Risk Assessment, téléchargeable gratuitement sur le site <https://www.perio-tools.com/fr> qui évalue le risque de récurrence de la parodontite qui peut être faible => suivi tous les 6-12 mois, modéré => tous les 4-6 mois ou élevé => tous les 3 mois
  - Le pourcentage de saignement au sondage (ou BOP)
  - Le nombre de poches résiduelles  $\geq 5$ mm
  - Le nombre de dents absentes
  - Le ratio perte osseuse/âge
  - La présence de facteurs génétiques et/ou systémiques (diabète)
  - La présence de facteurs environnementaux (tabac)
- Mise à jour du questionnaire médical et des habitudes
- Contrôle des facteurs de risque et re-motivation à l'hygiène bucco-dentaire
- PMPR ou débridement de suivi si profondeur sondage  $\geq 4$  mm avec saignement